

FRAINBOIS, vg. de Fr., dép. de la Meurthe; arr., 2 l. S. et poste de Lunéville, cant. de Gerbéviller. 485 h.

FRAIN, bourg de la Moravie, 4 l. O. de Znaym. 900 h. — *Autre*, vg., Vosges; arr., 7 l. S. de Neufchâteau, cant. et poste de la Marche. 325 h.

FRAINE, bourg du roy. de Naples, prov. de l'Abruzzo citér., 6 l. S.-O. d'Il-Vasto. 1,100 h.

FRAISANS, vg. de Fr., dép. du Jura; arr., 5 l. E. de Dôle, cant. de Dampierre. 500 h. Mines de fer et forges considérables. Poste de S.-Vyt (Doubs).

FRAISNES-EN-SAINTOIS, vg. de Fr., dép. de la Meurthe; arr., 10 l. S. de Nancy, cant. et poste de Vézelize. 355 h.

FRAISSE, vg. de Fr., dép. de la Dordogne; arr., 4 l. N.-O. et poste de Bergerac, cant. de la Force. 650 h. — *Autre*, Hérault, sur l'Agout; arr., 6 l. N. et poste de S.-Pons, cant. de la Salvetat. 975 h. — *Autre*, Loire; arr., 3 l. S.-O. et poste de S.-Etienne, cant. de Chambon. 490 h. — **F.-Cahardès**, Aude; arr., 3 l. N. et poste de Carcassonne, cant. de Saissac. 270 h. — **F.-des-Corbières**, Aude; arr., 7 l. S. de Narbonne, cant. de Durban, poste de Sijean. 200 h.

FRAISSINES, vg. de Fr., dép. du Tarn, sur le Tarn; arr., 8 l. E. et poste d'Albi, cant. de Valence. 280 h.

FRAISSINET, ham. de Fr., dép. de la Lozère; arr., cant., 4 l. S. et poste de Mende, route de Mende à Florac. — **F.-de-Fourques**, vg., Lozère; arr., 4 l. S. de Florac, cant. et poste de Meyrueis. 1,000 h. — **F.-de-Lozère**, Lozère; arr., 3 l. N.-E. et poste de Florac, cant. de Pont-de-Montvert. 700 h.

FRAISSINHES, vg. de Fr., dép. du Lot; arr., 8 l. N. de Figeac, cant. et poste de S.-Cérès. 670 h. — **F.-S.-Jean**, Aveyron; arr., 3 l. E. et poste de Rodez, cant. de Pont-de-Salars. 225 h.

FRAIZE, vg. de Fr., dép. des Vosges, sur une des branches de la Meurthe, chef-l. de cant.; arr., 4 l. S. et poste de S.-Dié; relais. 2,140 h. Mine de cuivre non exploitée, aux environs.

FRAJOU (S.), vg. de Fr., dép. de la H.-Garonne; arr., 6 l. N. de S.-Gaudens, cant. et poste de l'Isle-en-Dodon. 715 h.

FRAMBOISIÈRE (la), vg. de Fr., dép. de l'Eure-et-Loir; arr., 7 l. O. de Dreux, cant. de Senonches, poste de Brezolles. 500 h.

FRAMBOUHAMS, vg. de Fr., dép. du Doubs; arr., 10 l. S. de Montbéliard, cant. de Maiche, poste de S.-Hippolyte-sur-le-Doubs. 280 h.

FRAMERIES, vg. du roy. de Belgique, prov. de Hainaut, 1 l. 1/2 S. de Mons; exploitation de houille. 4,400 h.

FRAMERSHEIM, vg. du grand-duché de Hesse-Darmstadt, prov. du Rhin, 1 l. E. d'Alzey. 1,100 h.

FRANERVILLE, vg. de Fr., dép. de la Somme; arr., 4 l. O. de Péronne, cant. de Chaulnes, poste de Lihons-en-Barrois. 620 h.

FRAMICOURT-LE-GRAND et **LE-PETIT**, vg. de Fr., dép. de la Somme; arr., 5 l. S.-O. d'Abbeville, cant. de Gamaches. Poste de Blangy (Seine-Inf.). 330 h.

FRAMINGHAM, comm. des Etats-Unis, Etat de Massachusetts, comté de Middlesex. 2,100 h.

FRAMLINGHAM, bourg d'Angleterre, comté de Suffolk. 2,400 h.

FRAMMERSBACH, bourg de Bavière, cercle du Main-Inf., 6 l. E. d'Aschaffenburg; commerce de bois. 2,100 h.

FRAMPOL, v. de Pologne, woïodie, 15 l. S. de Herblin. 360 h.

FRAMPTON, vg. d'Angleterre, comté de Dorset, 2 l. O. de Dorchester; pêche d'excellentes truites. 500 h.

FRAMPTON-COTTERELL, paroisse d'Angleterre, comté, 9 l. S. de Gloucester. 1,620 h. — **F.-on-Severn**, paroisse, comté, 3 l. S.-O. de Gloucester. 1,000 h.

FRANÇAIS, cap, côte N. de l'île d'Haïti.

FRANCAISE (la), v. de Fr., dép. du Tarn-et-Garonne; arr., 3 l. N.-O. et poste de Montauban, chef-l. de cant. 3,680 h.

— *Autre*, riv. du H.-Canada, entre les lacs Mipissing et Huron.

FRANCALMONT, vg. de Fr., dép. de la H.-Saône; arr., 8 l. N.-O. de Lure, cant. de S.-Loup, poste de Luxeuil. 300 h.

FRANCARVILLE, vg. de Fr., dép. de la H.-Garonne;

arr., 4 l. N. de Villefranche, cant. et poste [de Caraman. 230 h.

FRANCASTEL, vg. de Fr., dép. de l'Oise; arr., 7 l. N.-O. de Clermont, cant. et poste de Crèvecœur. 1,000 h.

FRANCAY, vg. de Fr., dép. du Loir-et-Cher; arr., 4 l. E. et poste de Blois, cant. d'Herbault. 490 h.

FRANCAVILLA, bourg des Etats de l'Eglise, délégation, 4 l. S.-E. de Macerata. — *Autre*, bourg du roy. de Naples, prov. de l'Abruzzo citér.; distr., 3 l. N.-E. de Chieti. 2,100 h. — *Autre*, bourg du même pays, prov. de Basilicate, 10 l. E. de Lagonegro. 1,770 h. — *Autre*, bourg du même pays, prov. de la Calabre citér.; 3 l. E. de Castrovillari. 1,800 h. — *Autre*, bourg du même pays, prov. de la Calabre ultér. 2°, 5 l. S. de Nicastro. 1,000 h. — *Autre*, v. du même pays, prov. de la terre d'Otrante, 9 l. O. de Brindisi; fabr. d'étoffes de coton, tabac, poteries; commerce de vins, d'huile, de coton, de tabac. 12,000 h. — *Autre*, v. de Sicile, prov., 12 l. S.-O. de Messine; fabr. de toiles et soieries. 4,000 h.

FRANCE, roy. de l'Europe occidentale, pays de gloire, de lumières et de richesses, terre d'inépuisable fécondité et d'immenses ressources; elle est, parmi les contrées les plus favorisées, celle à laquelle la nature semble avoir fait ses dons les plus réels et les plus sages; tout ne concourt-il pas à sa prospérité indestructible? et la douceur de sa température, et le nombre et la variété de ses productions, et les grands fleuves et les belles rivières qui arrosent et fertilisent son sol, et ses deux mers qui baignent ses côtes et y forment d'excellents ports. Ainsi doté, tout pays quelconque peut se suffire à lui-même; ainsi dotée, il n'était point de catastrophes auxquelles la Fr. ne dût résister, point de pertes qu'elle ne pût réparer avec promptitude, ainsi qu'elle l'a fait; point de chute dont elle ne pût se relever grande et fière, point d'invasions européennes, point de ruines enfin, dont elle ne dût sortir forte et belle. La France est située entre 42° 20' et 51° 5' de lat. N., et entre 5° 51' de long. E., et 7° 7' de long. O. Elle est bornée au N. par la Manche, le roy. de Belgique et une partie de la Prusse; à l'E. par le Rhin, qui la sépare de l'Allemagne, la Suisse et les Etats sardes; au S. par la Méditerranée et les Pyrénées qui la séparent de l'Espagne; et à l'O. par l'Atlantique. Son étendue en superficie est de 27,000 l. c.; celle de ses côtes, tant sur la Méditerranée que sur l'Océan et la Manche, est à peu près de 500 l. Ces côtes très-découpées et très-élevées, à l'entrée de la Manche dans l'Océan, offrent un grand nombre d'accidents, dont les plus remarquables sont: l'embouchure de la Seine et le golfe situé entre le dép. de la Manche et les côtes de Bretagne, la rade de Brest et celle de Douarnenez; dans l'Océan, les embouch. de la Loire, de la Sèvre, de la Gironde, et les baies de Quiberon, de Bourgneuf, et le golfe de Gascogne; dans la Méditerranée, le golfe de Lion et les bouches du Rhône. Les îles qui entourent ces côtes et font partie du roy. sont: dans la Méditerranée, la Corse qui forme un dép., et qui est la plus considérable, la Camargue et les îles d'Hyères; dans l'Atlantique, les îles d'Oleron, de Ré, de Dieu, de Noirmoutier, de Belle-Ile et d'Ouessant; dans la Manche, la Fr. ne possède que quelques îlots sur les côtes de Bretagne. Diverses chaînes de montagnes parcourent le sol de la Fr.: à l'O. et au N. elles sont peu remarquables, et méritent beaucoup moins le nom de montagnes que celui de collines; à l'E., on trouve la chaîne des Vosges, celle du Jura considérée comme le prolongement septentrional des Alpes; et les Alpes, dont le point central est en Savoie. Au S. sont les Cévennes dont les ramifications nombreuses s'étendent à l'E. et à l'O., et séparent le dép. de la Loire de celui du Rhône; les monts Dorres qui renferment un grand nombre de volcans éteints, et qui sont une prolongation des Cévennes; et la haute chaîne des Pyrénées placée comme barrière imposante entre la France et l'Espagne. La France a un très-petit nombre de lacs, mais ses parties S.-O. et S.-E. offrent beaucoup d'étangs. Le lac Grand-Lieu dans la Loire-Inf. est le plus important. Les étangs les plus remarquables sont ceux de Carcans et de Lertes dans la Gironde, de Sanguinet ou de Riscarosse dans les Landes, et Leucate dans les Pyrénées-Orient., de Sigeau dans l'Aude, de Thacé dans l'Haûnet, de la Camargue et de Berre dans les Bouches-du-Rhône. Vingt-et-un fleuves principaux